



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le cahier

DE LA **DEPAFI**

MAGAZINE — PORTRAIT — INTERVIEW

THÉMATIQUES TRANSVERSES DE LA DIRECTION AU SERVICE DES COLLABORATEURS

Juin 2021 | Édition n°2



**L'apprentissage :
entre la théorie
& la pratique**

DEPAFI
DIRECTION DE L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE,
DE L'ACHT, DES FINANCES ET DE L'IMMOBILIER

du directeur



Vincent Roberti, directeur de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier

L'apprentissage qui concernait par le passé les métiers manuels, a beaucoup évolué avec le temps et s'est ouvert largement. L'apprentissage concerne de plus en plus de jeunes déjà formés. Les bac +2 ou +3 font le quart des effectifs. Son développement à l'ensemble des formations supérieures et sa croissance continue sont une marque significative de l'évolution de l'enseignement supérieur en France. En 2020, 495 000 contrats d'apprentissage ont été signés. Les quatre cinquièmes de ceux qui en sortent trouvent un emploi et permet de lutter contre le chômage des jeunes.

Cette croissance résulte des politiques volontaristes de l'État tant dans le secteur privé que dans la fonction publique. À travers le plan « 10 000 jeunes », le ministère de l'Intérieur s'engage en proposant 3 000 offres pour les moins de 18 ans et 7 000 offres pour les 18-25 ans dont 1 500 contrats d'apprentissage.

La DEPFI continue à promouvoir cette politique et favorise le recrutement de jeunes apprentis. En 4 ans, nous avons triplé nos recrutements.

Je suis attaché à ce mode de formation. Cet accueil est enrichissant tant pour l'apprenti qui découvre nos méthodes de travail, notre culture et développe des compétences professionnelles dans un parcours diplômant, que pour notre direction qui accueille des jeunes gens aux parcours divers et permet à l'administration de questionner ses méthodes de travail avec un œil neuf. L'apprentissage est une très belle vitrine pour la valorisation des métiers de la fonction publique.

Nous sommes actuellement en pleine campagne de recrutement pour la rentrée 2021, ce cahier thématique, travail transversal entre la DEPFI et la DRH, est élaboré comme un outil de travail et de soutien tant pour le maître d'apprentissage, que pour les équipes accueillantes et l'étudiant.

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture.

Vincent Roberti

SOMMAIRE

Édition n°2 / juin 2021 / trimestriel

1/ L'apprentissage d'hier à aujourd'hui	p.4
2/ L'apprentissage dans la fonction publique	p.5
2.1 Focus sur Thomas FAUCONNIER	p.8
2.2 Synthèse et enjeux de l'apprentissage à la DEPAFI	p.9
2.3 Acteurs à la DEPAFI, la parole est aux étudiants	p.12
2.4 Retour d'expérience des anciens apprentis à la SDPF-DEPAFI	p.22
3/ Les bonnes pratiques d'un maître d'apprentissage	p.27
4/ Dossier spécial étudiants	p.29
4.1 Les 12 astuces et habitudes vers la réussite	p.30
4.2 Idées et astuces	p.32
5/ La minute détente, les mots fléchés	p.34
Sources et remerciements	p.35

L'apprentissage d'hier à aujourd'hui

Le principe

L'apprentissage associe une période de formation théorique à l'école et de formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience.

Auparavant, l'apprentissage était destiné aux métiers manuels tandis que de nos jours ce type de formation en alternance s'étend de plus en plus aux métiers intellectuels.

La formation en alternance permet d'enrichir les connaissances théoriques en les confrontant à leurs mises en pratique dans le cadre de la vie professionnelle.

Le saviez-vous ?

L'apprentissage est un principe très ancien

Développé à la fin du Moyen-Âge, le système de formation par un maître artisan permettait à ce dernier d'employer des jeunes contre une faible rémunération. Il devait en échange les initier officiellement à son métier, et les loger. Très répandu, l'apprentissage concernait des métiers fort variés tels que celui de maître orfèvre joaillier.

La première loi sur l'apprentissage remonte à 1851. Elle tente tant bien que mal d'encadrer cette pratique. Elle est complétée par la loi du 4 juillet 1919, dite loi Astier, qui est le premier texte conséquent sur le sujet.

Une fois le socle posé, plusieurs lois viennent compléter le dispositif législatif :

- la loi Walter et Paulin de 1937 donne aux Chambres des métiers un rôle majeur dans l'organisation de l'apprentissage ;

- la loi Delors du 16 juillet 1971, première grande réforme visant à relancer une filière délaissée par les jeunes.



Ci-contre, un contrat d'apprentissage signé en 1778 entre un marchand maître orfèvre joaillier et le fils d'un maître barbier âgé de 15 ans

Aujourd'hui, l'apprentissage est une des réponses aux objectifs de compétitivité des entreprises.

Cette collaboration ouverte aux jeunes de 16 à 29 ans permet à l'étudiant d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Elle est considérée comme un moyen d'entrer progressivement dans la vie active, plus particulièrement dans le contexte économique actuel, où ce mode de formation est un enjeu de croissance durable par l'économie.

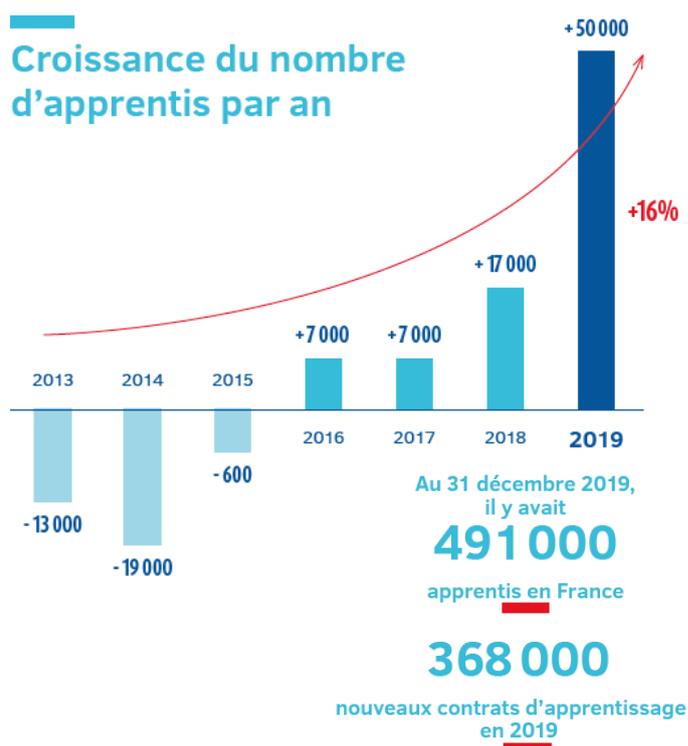
L'apprentissage dans la fonction publique

Le dispositif de l'apprentissage dans la fonction publique existe depuis 29 ans.

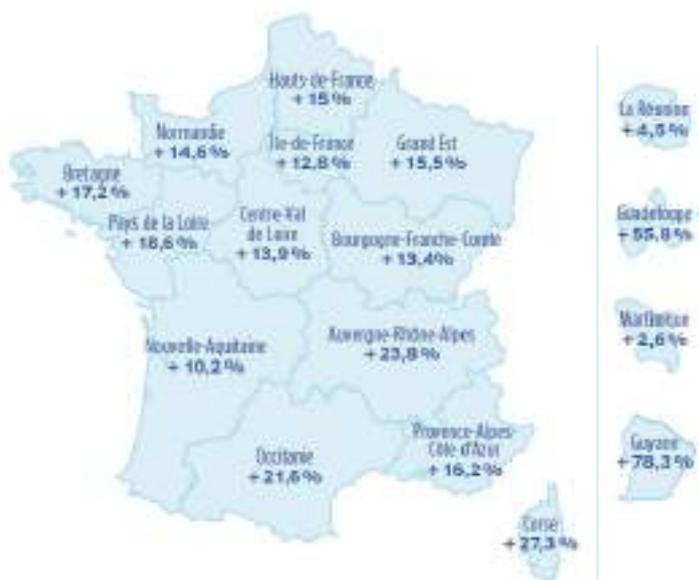
Depuis la loi n° 92-675 du 17 juillet 1992, l'ensemble des trois versants (État, territoriale et hospitalière) de la fonction publique peut recruter des apprentis. Un décret de 1993 a, par ailleurs, assis les règles de rémunération des apprentis dans la fonction publique et la loi n° 97-940 du 16 octobre 1997 a par la suite pérennisé ce dispositif initialement expérimental.

Son développement au sein de la fonction publique répond tout d'abord à l'objectif de la loi de 1992 sur l'apprentissage qui est de « concourir aux objectifs éducatifs de la nation ». Par ailleurs, l'État se doit, en qualité d'employeur, d'être exemplaire dans la formation et l'accompagnement des jeunes vers la vie active. L'apprentissage est, en cela, une voie efficace d'accès à l'emploi à la fois diplômante et préparatrice aux exigences de la vie professionnelle.

Véritable enjeu collectif, le développement de l'apprentissage mobilise le gouvernement, les régions, le service public...



L'apprentissage progresse dans toutes les régions :



Au 31 décembre 2019, il y avait

491 000
apprentis en France,

soit une hausse de **+16%**
par rapport à 2018.

A / Le PACTE, un dispositif particulier



En 2006, l'État a lancé le PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État). C'est un nouveau mode de recrutement en apprentissage pour les emplois de catégorie C

des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière).

Ouvert aux jeunes âgés de 16 à 26 ans, le PACTE est un contrat de droit public accordé par la fonction publique et reposant sur l'alternance entre formation et stage en milieu professionnel. À l'issue d'une vérification d'aptitude, il permet à son signataire d'intégrer la fonction publique en qualité de fonctionnaire titulaire.

L'objectif de ce dispositif est de permettre à tous, même aux étudiants qui auraient un faible niveau d'étude ou peu de qualification, d'accéder aux métiers de la fonction publique. L'apprentissage peut également être une voie indirecte de préparation aux concours du fait de l'immersion de l'apprenti dans le quotidien de la fonction publique, de l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être et de la valorisation de ces acquis à l'occasion des oraux de concours, par exemple.

B / Des structures adaptées



L'apprentissage dans la fonction publique peut s'effectuer au sein de nombreuses structures, par exemple dans :

- La fonction publique d'État (administrations centrales et services déconcentrés) et ses établissements publics administratifs ;
- Les collectivités territoriales et leurs établissements publics ;
- Les établissements publics hospitaliers, sociaux et médico-sociaux ;
- Les établissements publics locaux d'enseignement ;

- Les établissements publics administratifs (à caractère scientifique, culturel et professionnel, ou à caractère scientifique et technologique, ou de coopération culturelle ou scientifique, ou sociaux et médico-sociaux) ;
- Les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC) (qui ont du personnel fonctionnaire) ;
- Les chambres consulaires.

C / De nombreux métiers



Dans la fonction publique, les voies de l'apprentissage sont variées.

À titre d'exemples, les apprentis peuvent être recrutés dans les domaines juridiques, les marchés publics, les ressources humaines, l'informatique, la communication, l'administration centrale, la maintenance ou la logistique.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur les différents sites dédiés :

- L'apprentissage dans la fonction publique <https://www.fonction-publique.gouv.fr/>
- Le site Internet de l'apprentissage <https://travail-emploi.gouv.fr/metiers-et-concours/>
- Le portail de l'alternance https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

D / Les situations de handicap



L'article 91 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 introduit une expérimentation visant à permettre la titularisation des apprentis en situation de handicap. À titre expérimental, et pour une durée de cinq ans à compter de la publication de la loi, les apprentis en situation de handicap peuvent être titularisés, à l'issue de leur contrat d'apprentissage, dans le corps ou cadre d'emplois correspondant à l'emploi qu'ils occupaient.

Cette titularisation est conditionnée à la vérification de l'aptitude professionnelle de l'agent.

E / Plusieurs financements



Afin de venir en aide aux jeunes face à la crise, le Gouvernement a mis en place le plan « 1 jeune, 1 solution ».

D'un montant de plus de 6,7 milliards €, il mobilise plusieurs dispositifs visant à faciliter l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi, parmi lesquels une prime à l'apprentissage de 5000 à 8000 € pour l'embauche d'un apprenti.

Grâce à l'exceptionnelle mobilisation des entreprises et des centres de formation d'apprentis, ce plan porte ses fruits. Avec 495 000 contrats d'apprentissage signés dans le privé, 2020 marque ainsi un record historique pour l'apprentissage, malgré la crise.



#1jeune1solution

Accédez au site internet 1 jeune 1 solution du plan de relance Financière, en suivant ce lien : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

DEPAFI

Agenda : Le prochain cahier thématique sera exclusivement consacré à la relance financière et aux actions de la DEPAFI. Pour le recevoir, inscrivez-vous dès maintenant à la newsletter de la DEPAFI via le bouton disponible depuis la page d'accueil du site intranet DEPAFI.

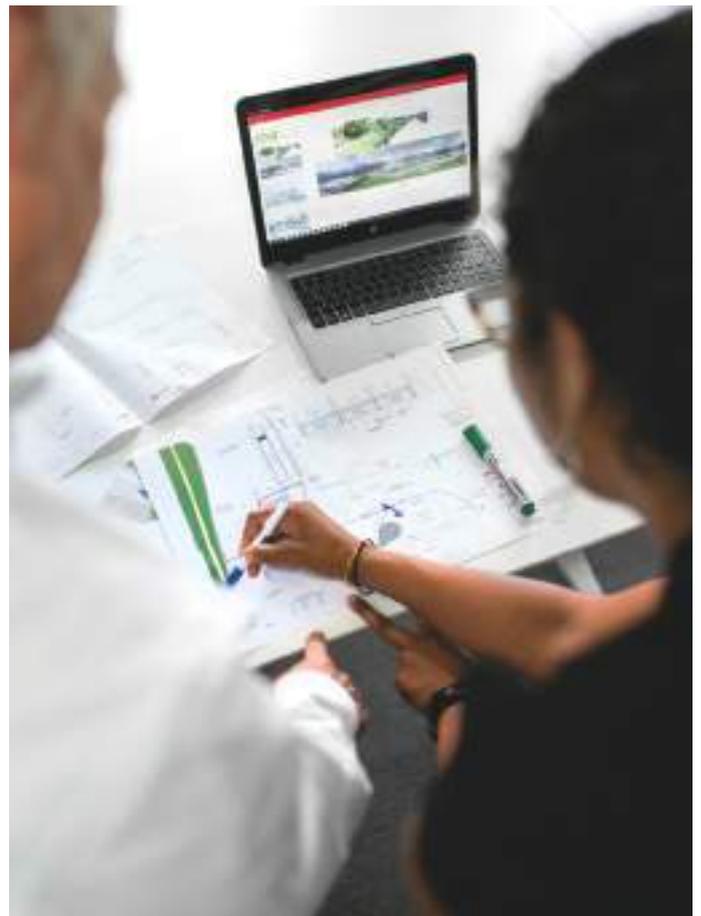


F / La sécurisation du parcours



La loi du 5 mars 2014 a introduit trois éléments de sécurisation du parcours de l'apprenti :

- Elle confie aux CFA des missions d'accompagnement des jeunes, pour notamment prévenir les ruptures de contrats ;
- Elle incite les branches professionnelles à négocier sur la formation des maîtres d'apprentissages ;
- Elle crée la possibilité de conclure un contrat à durée indéterminée comportant une période d'apprentissage, à l'issue de laquelle la relation contractuelle se poursuit naturellement sous l'égide du droit commun du travail.



Focus sur Thomas FAUCONNIER



Sous-directeur du recrutement et de la formation à la direction des ressources humaines (DRH) au ministère de l'Intérieur

Thomas FAUCONNIER répond à nos questions sur l'apprentissage au sein de la fonction publique et plus particulièrement au sein du ministère de l'Intérieur et nous livre une synthèse de cette pratique très répandue au sein des nombreuses directions du ministère de l'Intérieur.



Thomas FAUCONNIER est un ancien élève de l'ENA (l'École Nationale d'Administration).

En 2011, il occupe le poste d'adjoint au chef du bureau des concours financiers de l'État jusqu'en 2012. Il prend ensuite les fonctions de chef du bureau des structures territoriales à la sous-direction des compétences et des institutions locales (DGCL). En 2015, et pendant 2 ans, il est sous-préfet chargé de mission auprès du préfet des Hauts-de-Seine. En 2017, il devient adjoint au sous-directeur des personnels.

À ce jour, et ce depuis 2019, Thomas FAUCONNIER est sous-directeur du recrutement et de la formation à la direction des ressources humaines relevant du secrétariat général du ministère de l'Intérieur.

Selon vous, quelles sont les qualités requises pour être un bon maître d'apprentissage ?

La qualité principale pour assurer le rôle de maître d'apprentissage est le sens de la pédagogie. Plus encore, le maître d'apprentissage doit être doté d'une appétence certaine pour la transmission des connaissances et du savoir-faire.

La relation entre l'apprenti et son maître d'apprentissage étant fondée sur l'échange permanent, celui-ci doit se montrer à l'écoute et faire preuve de compréhension, ceci afin de pouvoir l'accompagner pleinement dans la découverte de son métier et de le voir monter en compétences.

Combien de temps un apprenti peut-il rester sous contrat au ministère de l'Intérieur ?

La durée des contrats est de 1 à 3 ans. La majorité d'entre eux (57,40%) ont une durée de 1 an pour des formations dans les domaines administratif et droit.

Les contrats de 2 ans (35,80%) concernent des formations dans le management, les DUT informatiques et la communication.

Les contrats de 3 ans (6,80%) concernent surtout des diplômés d'ingénieurs informatiques. Concernant le renouvellement des contrats, seuls certains apprentis sont concernés. Ainsi, des apprentis ont d'abord suivi une formation pour un DUT ou une licence en 1 an, et ont poursuivi sur une formation d'ingénieur ou un master.

« Au sein du ministère, les contrats les plus demandés concernent les domaines de l'informatique et de l'administration »

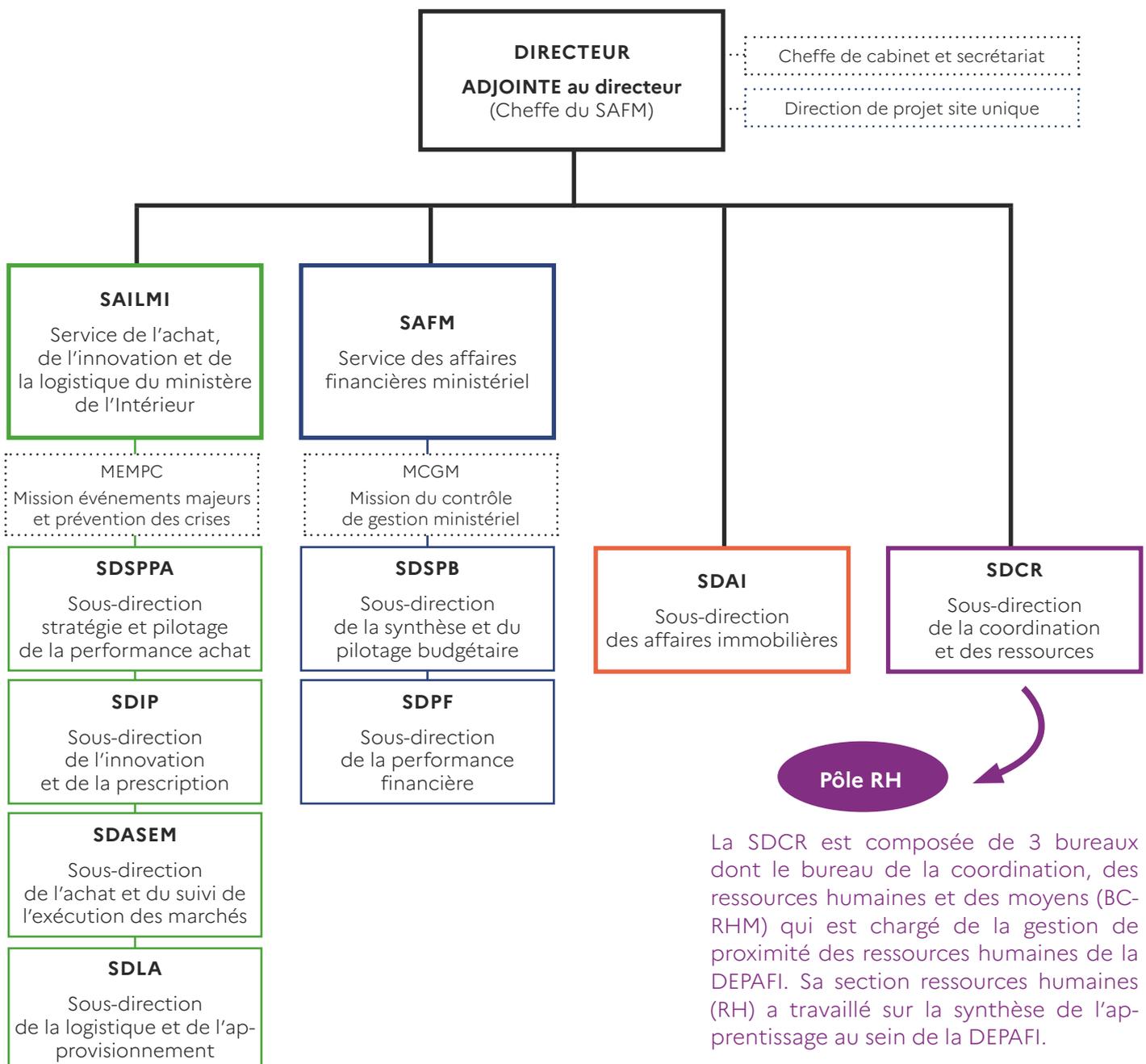
Quels sont les secteurs les plus sollicités pour les demandes de contrat d'apprentissage ?

Au sein du ministère, les contrats les plus demandés concernent les domaines de l'informatique (34%) et de l'administration (20,8%). Les domaines du droit (13%) et de la communication (10%) sont également des secteurs actifs pour l'apprentissage.

Viennent ensuite les domaines des ressources humaines (7,23%), de l'économie (5,42%), le social (3,61%) et l'immobilier (3,31%).

2.2 / Synthèse et enjeux de l'apprentissage à la DEPAFI

ORGANIGRAMME



La section RH nous livre les chiffres clés de 2016 à 2020 sur les apprentis à la DEPAFI, extraits de leurs synthèses :

Depuis 2016, la DEPAFI valorise les contrats en alternance.

Au cours des années, la DEPAFI accueille de plus en plus d'apprentis.



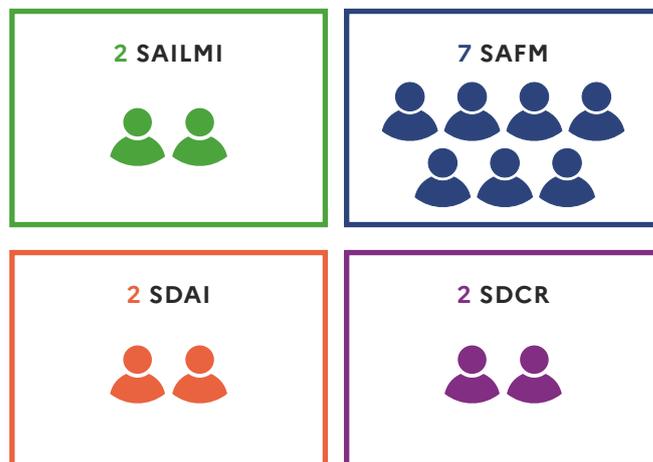
En **2020**, la DEPAFI a recruté **13** apprentis

contre **4** apprentis en **2017**

La sous-direction des affaires immobilières (SDAI) et la sous-direction de la performance financière (SDPF) sont les sous-directions qui recrutent le plus.

Au cours de l'année 2019, la SDAI a recruté 7 apprentis alors qu'en 2016, il n'y a eu que 4 apprentis.

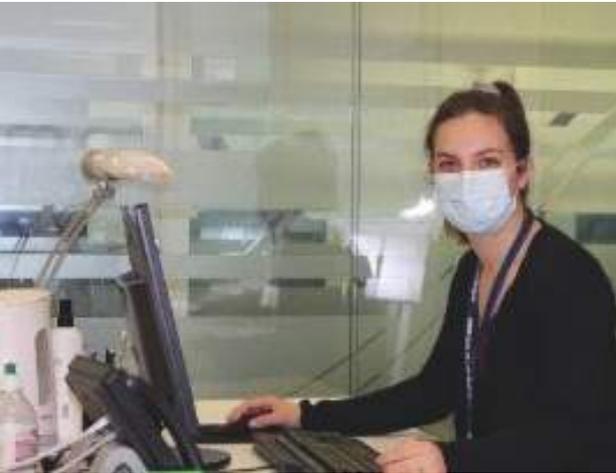
Nombre d'apprentis par service pour l'année 2020



Focus sur Carolane PILLET



Gestionnaire des ressources humaines au sein du bureau de la coordination, des ressources humaines et des moyens (BCRHM) à la DEPAFI



« Les enjeux les plus importants sont de respecter les délais et recruter des apprentis au sein de notre direction. »

Son parcours :

« J'ai obtenu une licence commerce en contrat d'apprentissage. Dans le cadre de cette licence, j'ai étudié le domaine des ressources humaines et entrepris mon alternance à la SNCF en tant que chargée de formation des agents en gare de Paris.

À la suite, j'ai souhaité continuer à travailler dans le secteur RH où j'ai intégré une agence d'intérim de bâtiment en tant que chargée de recrutement. Je recrutais des techniciens, dessinateurs, ingénieurs pour des sociétés de bâtiment.

N'ayant pas la possibilité d'évoluer en interne, je me suis tournée vers la fonction publique.

Par examen, j'ai intégré le bureau de la gestion des sites d'administration centrale (BGSAC) pour être gestionnaire d'approvisionnement. Grâce à l'équipe du BGSAC, je me suis facilement intégrée à mes nouvelles fonctions.

Après 5 ans sur le poste, j'ai voulu retourner vers le métier des ressources humaines et j'ai postulé au poste de gestionnaire RH. »

Quelles sont les missions les plus recherchées et les objectifs attendus ?

Les missions les plus recherchées sont les missions d'appui et d'animation de la maîtrise des risques et du contrôle interne financier du ministère de l'Intérieur et les missions de développeur informatique.

Il s'agit, dans la majeure partie des cas, d'apprentis en Master 1 ou 2 en droit, économie ou gestion, finances publiques, informatique ou en école de commerce.

Les objectifs attendus sont la connaissance du fonctionnement des finances publiques, l'utilisation des outils de gestion en management et/ou en droit, la connaissance de l'environnement de travail de l'administration publique et bien sûr apporter des connaissances extérieures avec une capacité d'innovation et de proposition.

Quel est le processus de recrutement d'un apprenti, les enjeux sont-ils mesurés ?

Le processus de recrutement consiste à :

- Initier une campagne de recensement des besoins des services ;
- Publier les fiches de postes sur les jobboards ;
- Suivre les entretiens d'embauches ;
- Prendre contact avec les centres de formation CFA pour négocier le coût de la formation ;
- Demander l'accord de la DRH pour le financement ;
- Rédiger les contrats d'apprentissage et gérer la prise de poste.

Les enjeux les plus importants sont de respecter les délais et recruter des d'apprentis au sein de notre direction.

Une campagne débute au mois d'avril/mai et les apprentis doivent prendre leur poste en septembre. Souvent les centres de formation (CFA) sont fermés au mois d'août. Nous devons aller vite en respectant les délais.

Quelles sont les problématiques rencontrées et quelles sont les solutions à apporter ?

Nous avons beaucoup d'interlocuteurs: les chefs de bureau, les maîtres d'apprentissage, les apprentis, les

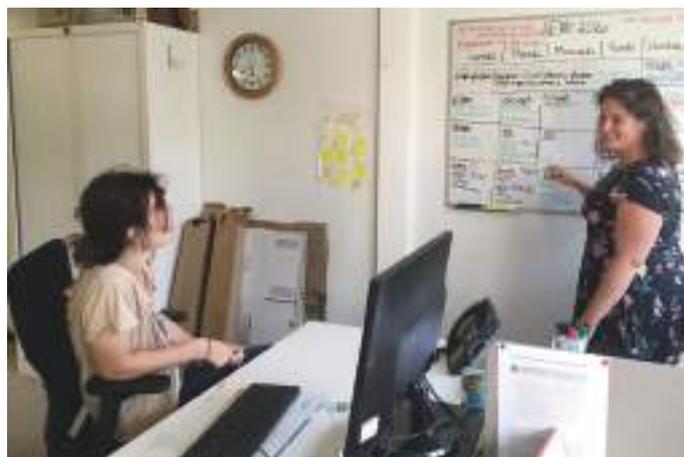
écoles, les centres de formation d'apprentis (CFA), le bureau de la prévention et de la réglementation incendie (BPRI) et la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF) de la direction des ressources humaines (DRH).

Tout au long du recrutement de l'apprenti, des échanges s'effectuent avec tous ces interlocuteurs.

Il faut être vigilant afin de ne pas sortir des délais de procédure.

2.3 / Acteurs à la DEPAFI, la parole est aux étudiants

Interviews Lauriane ALEXIS, Master 2 Biodiversité, Territoire et Environnement, apprentie en tant que chargée de mission biodiversité, & Victoire FERAUD, Master 2 Manager Projets Internationaux, apprentie en tant que chargée de mission numérique, accueillies par leur tutrice Noémie BERNARD, cheffe de la mission développement durable (MDD) à la DEPAFI



Pourquoi avoir choisi une formation en apprentissage ?

L.A.: J'ai choisi de faire une formation en apprentissage plutôt qu'en stage afin de suivre les projets sur le long terme. Et je considère que ces parcours sont professionnalisants. Ils permettent d'appliquer ce qui est étudié en cours tout en s'adaptant au contexte de la structure d'accueil.

V.F.: Une formation en apprentissage permet de concilier un apprentissage théorique avec une mise en pratique, sur des projets qui voient le jour au sein d'une structure. Cela permet d'avoir un pied dans le monde du travail sur une plutôt longue période, d'être pleinement intégré aux équipes de travail, et c'est aussi un avantage financier important.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de réaliser votre apprentissage au sein de la fonction publique, et plus particulièrement au sein de la DEPAFI ?

L.A. : J'ai souhaité réaliser mon apprentissage au sein de la fonction publique car j'estime que, en tant qu'administration (et employeur pour le cas d'un ministère), la fonction publique doit faire figure de modèle dans tous les domaines, y compris le développement durable. Selon moi, il est important qu'elle ait une bonne gestion de l'eau, des déchets, des achats responsables, du numérique, de ses déplacements et de la biodiversité. J'ai donc voulu accompagner la fonction publique dans sa transition écologique au sein de la mission développement durable de la DEPAFI.

V.F. : Ayant réalisé une licence dans le domaine de la science politique, il me tenait à cœur de comprendre et appréhender les différences entre les institutions publiques et privées, tout en restant en lien avec le domaine qui m'intéresse, le développement durable. Cela m'a aidé à concrétiser l'avenir professionnel que j'envisage et à comprendre la complexité d'une institution comme celle-ci.

Quelles sont les actions que vous menez au sein de la mission développement durable (MDD) ?

L.A. : J'ai réalisé le lancement et le suivi du premier appel à projets du ministère de l'Intérieur. J'ai d'abord analysé les 70 candidatures reçues, émanant de l'ensemble des services du ministère : Gendarmerie nationale, préfetures, Police nationale...

J'ai étudié si chacun des projets valorisait la biodiversité locale, effectuait des achats auprès de structures écoresponsables. Puis j'ai présenté chacun des projets au jury de l'appel à projets Biodiversité. 68 projets de potagers, d'hôtels à insectes, d'écopâturage, de poulaillers, ou encore de composteurs ont été retenus. Puis les porteurs de projets ont reçu les préconisations personnalisées dans le courrier de réponse de l'appel à projets Biodiversité, ainsi qu'une fiche-conseil pour la préservation de la biodiversité. Désormais, j'échange avec les porteurs de projets pour suivre l'évolution environnementale et budgétaire de chaque projet.

Au moment du confinement, mes missions se sont principalement axées autour de la communication pour l'Intranet du ministère de l'Intérieur ; la création d'une capsule de formation de biodiversité à destination du Centre des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur (CHEMI), la rédaction d'articles pour l'intranet de la mission développement durable du ministère de l'Intérieur et la création de documents pour la semaine européenne de développement durable.

Suite à la mesure 7 du dispositif des services écoresponsables qui consiste à compenser les émissions des vols aériens des agents, j'étudie la création de projets de compensation carbone. L'objectif est de créer de vrais îlots de stockage de carbone et de biodiversité. Une partie des projets sera créée sur des sites du ministère de l'Intérieur. Chaque projet s'adaptera à la biodiversité locale et favorisera le lien entre les agents et les structures d'environnement à proximité.

V.F. : Dans un premier temps, j'ai travaillé sur les questions relatives au numérique et à son impact sur l'environnement, en accompagnant la DNUM sur la déclinaison des mesures du dispositif « Service public écoresponsable » en lien avec le numérique. Dans un second temps, j'ai travaillé à la refonte de l'intranet développement durable, et réalisé un cahier thématique sur la pollution numérique.



Retrouvez le cahier de la DEPAFI sur « la pollution numérique » sur l'intranet, rubrique « [Les éditions de la DEPAFI](#) ».

J'ai également contribué à l'organisation de plusieurs événements sur l'année, comme le marché de Noël solidaire ou les semaines thématiques du développement durable.

Souhaitez-vous poursuivre dans la fonction publique une fois votre période d'apprentissage achevée ?

L.A. : Je souhaite poursuivre mes actions dans la sphère publique, soit au sein d'établissements publics soit dans la fonction publique territoriale ou d'État.

V.F. : Je rejoins une nouvelle formation, qui complétera les connaissances acquises en partie dans le cadre de cette alternance, et envisage, pourquoi pas, par la suite, de continuer dans le domaine de la fonction publique.

Interview de Selda GUNDEMIR, Licence 3 Administration Économique et Sociale, apprentie assistante en communication, accueillie par Élodie MARCHESSEAU, sa tutrice, cheffe de projet communication – créatrice graphique et référente accessibilité à la DEPAFI



Pourquoi avoir choisi une formation en apprentissage ?

J'ai choisi la formation en alternance pour diverses raisons. La première est de découvrir l'univers professionnel et acquérir plus d'expérience, mais également confirmer mes choix d'études qui sont d'étudier jusqu'en Master dans le domaine de la communication et du marketing.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de réaliser votre apprentissage au sein de la fonction publique, et plus particulièrement au sein de la DEPAFI ?

En premier lieu, lors de mes recherches d'entreprises, les missions annoncées étaient en parfaite adéquation avec ma formation. On y trouve de la rédaction d'articles, de la création de fiches pratiques pour aider aux mieux les agents de la DEPAFI mais également la conception d'un projet qui est le cahier thématique que vous êtes en train de lire. Toutes ces missions au sein de la DEPAFI, me permettent de consolider davantage mes connaissances pour mon projet professionnel.

Quelles sont les actions que vous menez au sein de la section communication ?

Au sein de la section de communication je travaille en tant qu'assistante de communication.

J'ai diverses missions telles que la rédaction de brèves / articles / interviews, en collaboration avec différentes sous-directions ; faire des mises à jour des dossiers et leurs suivis (journal des publications, trombinoscope, et organigrammes). Je suis également amenée à réfléchir à de nouvelles façons de créer des événements avec la crise sanitaire. C'est un vrai challenge !

Souhaitez-vous poursuivre dans la fonction publique une fois votre période d'apprentissage achevée ?

Après ma période d'apprentissage, j'aimerais continuer à étudier jusqu'au Master. Puis, je réfléchis à débiter une carrière dans la fonction publique.

**LE MOT DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE :
Pourquoi avoir pris une apprentie
et quelle est la valeur ajoutée pour la DEPAFI ?**

**Point de vue du maître d'apprentissage
Élodie MARCHESSEAU**

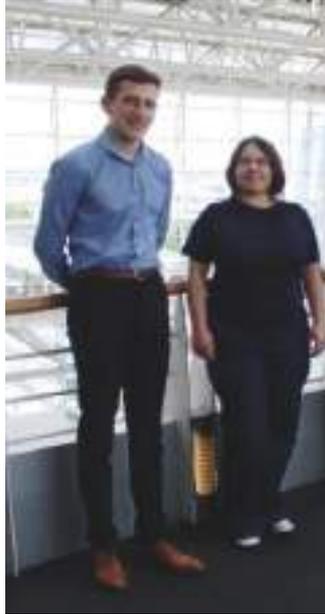
«J'ai sous ma responsabilité une apprentie et je ne retiens que du positif. Le jeune garde un pied dans la formation universitaire, tout en découvrant le milieu professionnel.

J'aime accueillir les apprentis car il y a un côté pédagogique intéressant à développer. Je vois l'étudiant évoluer tout au long de l'année, prendre de l'assurance et être encore plus autonome et constater la montée en compétences est très plaisant.

Au quotidien, un apprenti nécessite plus d'attention, et cela permet aussi de s'interroger sur nos propres pratiques, de les améliorer et les moderniser grâce au regard neuf que l'apprenti porte sur nos méthodes de travail.

Selda fait partie intégrante de la section communication. Je lui confie des tâches et réparties ses missions selon son agenda, puisqu'elle travaille à la DEPAFI 3 jours par semaine.»

**Interview Jean RICARDO, Master Audit Comptable Financier,
apprenti en tant que chargé de mission contrôle interne financier,
accueilli par sa tutrice Sarah BIRDEN,
cheffe du bureau du pilotage par les risques (BPR) à la DEPAFI**



Quelles sont les actions que vous menez au sein du bureau du pilotage par les risques (BPR) ?

Durant mon année d'apprentissage, j'ai participé à l'animation du réseau notamment en organisant des événements nécessaires au contrôle interne tels que le comité stratégique (COSTRAT), le comité de pilotage (COPIL), et le séminaire annuel. J'ai dû également aider à la création d'outils pour le BPR et nos référents. J'ai en début d'année participé à la création d'un annuaire intelligent qui fait partie des outils indispensables de notre bureau.

J'ai mis en place un espace sur la nouvelle plateforme d'échange «OSMOSE» permettant d'échanger plus facilement avec l'ensemble du réseau, de mieux connaître leurs besoins à travers des sondages et de leur transmettre nos derniers outils.

Pourquoi avoir choisi une formation en apprentissage ?

L'apprentissage est une opportunité pour tous les étudiants d'appréhender le monde du travail et de pouvoir mettre en application les connaissances acquises depuis quelques années déjà.

Je voulais découvrir le métier du contrôle interne car c'est un métier support peu connu mais essentiel à la performance d'une structure. J'ai eu cette opportunité grâce à l'apprentissage.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de réaliser votre apprentissage au sein de la fonction publique, et plus particulièrement au sein de la DEPAFI ?

Une grande partie de mon entourage travaille dans la fonction publique, c'est pourquoi j'ai voulu découvrir ce cadre de travail. Les valeurs du ministère et cette notion d'utilité publique ont conforté mon choix de réaliser mon apprentissage au sein de la fonction publique. Mon école a relayé une annonce du BPR lorsque je recherchais une alternance. J'ai tout de suite souhaité travailler au ministère de l'Intérieur.

Souhaitez-vous poursuivre dans la fonction publique une fois votre période d'apprentissage achevée ?

Travailler au ministère de l'Intérieur et plus précisément à la DEPAFI a été une expérience stimulante et enrichissante. J'ai pu comprendre le fonctionnement du ministère et la nécessité des métiers supports de la sous-direction de la performance financière (SDPF). Mes études m'amènent à travailler dans le secteur privé mais après cette année d'apprentissage, je souhaite enrichir mon expérience dans la fonction publique soit en tant que contractuel soit en tant qu'agent en passant les concours.

Interview Stéphane MEYER, Master Management Communication des Organisations, apprenti dans le bureau du pilotage des réseaux métiers (BPRM), accueilli par sa tutrice Mirabelle ADÉ, cheffe du bureau du pilotage des réseaux métiers (BPRM) à la DEPAFI



Pourquoi avoir choisi une formation en apprentissage ?

Après une licence générale sans alternance, je souhaitais me professionnaliser en Master et découvrir le monde du travail. J'ai voulu acquérir une riche expérience professionnelle dans le domaine de la communication et ainsi avoir un bagage solide pour mon entrée sur le marché de l'emploi. De plus, je pense que les cours théoriques ne suffisent pas à eux seuls à acquérir entièrement des connaissances. Il faut les mettre en pratique dans un milieu professionnel. La formation en apprentissage était donc une bonne occasion pour me former avec l'université tout en ayant un pied dans le monde du travail au ministère de l'Intérieur.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de réaliser votre apprentissage au sein de la fonction publique, et plus particulièrement au sein de la DEPAFI ?

J'ai toujours voulu, au cours de ma vie, avoir une expérience professionnelle au sein de la fonction publique

et plus précisément dans un ministère. L'idée de servir et promouvoir l'intérêt général (directement ou indirectement) était une motivation supplémentaire. J'adhère aux valeurs et ambitions de la fonction publique. Nous recherchons tous le bien commun. C'est pour cela également que j'ai voulu rejoindre la DEPAFI. Ce service mêle aspects budgétaires, financiers, accompagnement du réseau. Autant de raisons qui m'ont donné envie de rejoindre la DEPAFI.

Quelles sont les actions que vous menez au sein du bureau du pilotage des réseaux métiers (BPRM) ?

Je travaille au BPRM en tant que chargé de mission : animation de réseaux et gestion de projet. En quelques mots, **le BPRM est chargé d'assurer le pilotage des réseaux métiers des SGAMI (Secrétariat général de l'administration du ministère de l'Intérieur)** dans les zones de défense et de sécurité ainsi que dans les autres réseaux du Secrétariat Général du ministère. Je m'occupe du volet « animation et communication » du bureau. Je suis notamment amené à rédiger des supports d'information et de communication tels que des newsletters ou des articles sur l'intranet. Je suis également présent sur le volet « événementiel » dans lequel je participe à l'organisation d'événements internes et externes (aide à la logistique des comités stratégiques, réunions thématiques, etc.).

Souhaitez-vous poursuivre dans la fonction publique une fois votre période d'apprentissage achevée ?

Je n'y ai pas encore réfléchi mais cela reste une possibilité. Les missions et l'ambiance de travail dans la fonction publique me plaisent beaucoup. Je ne ferme donc pas la porte à l'idée de travailler un jour dans le public et surtout dans un ministère une fois ma période d'apprentissage achevée. Je souhaite continuer à travailler dans le domaine de la communication, plus précisément dans un poste de responsable de communication dans une direction d'un ministère.

LE MOT DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE : Pourquoi avoir pris un apprenti et quelle est la valeur ajoutée pour la DEPAFI ?

Point de vue du maître d'apprentissage Mirabelle ADÉ

« Stéphane MEYER est le troisième apprenti que j'ai embauché depuis le début de ma (jeune) carrière.

J'apprécie tout particulièrement de travailler avec des alternants, qui apprennent de manière théorique certaines semaines et qui mettent en pratique dans nos administrations les semaines suivantes. En s'interrogeant sur les missions qu'ils doivent mener ou en se questionnant sur les problématiques de mémoires et autres rapports de stage à réaliser, ils posent les bonnes questions, ils challengent nos pratiques existantes, ils nous obligent également à mettre en place des procédures, à formaliser, à expliquer, à justifier. Dès lors, ils se forment, ils deviennent opérationnels, et nous on en retire de la valeur ajoutée.

Stéphane qui se charge au bureau du pilotage des réseaux métiers du volet communication apporte de la fraîcheur et des nouvelles idées en terme d'outils à utiliser par exemple. Son regard un peu extérieur, lié à cette alternance et à sa formation, et sa volonté de comprendre les dossiers qu'il met en lumière par les supports de com', permet de réinterroger nos travaux, c'est enrichissant pour tout le monde. »



Interview SGAMI - Portrait de Laure DERNONCOURT Apprentie au bureau du recrutement et de la formation au SGAMI Nord



Mon parcours :

À l'issue de la classe de troisième au collège, j'ai choisi la voie de l'apprentissage pour allier théorie en CFA et pratique en structure. J'ai dans un premier temps obtenu un CAP et un brevet professionnel en coiffure.

Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, je me suis réorientée vers l'administration en vue d'y préparer un BAC professionnel gestion/administration. Mon centre de formation m'a conseillé de prendre attache avec le SGAMI qui accueille régulièrement des apprentis, plus précisément le bureau du recrutement en charge de l'organisation des concours et recrutements du ministère de l'Intérieur et particulièrement ceux de la Police nationale.

Pendant deux ans, j'y ai préparé mon bac professionnel que j'ai obtenu en juillet 2020. J'ai souhaité poursuivre mon parcours au SGAMI dans le cadre d'un BTS support à l'action managériale.

L'apprentissage [...] permet de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 29 ans et permet à l'administration de bénéficier d'un apport de compétences diversifiées et renouvelées.

Mon projet :

Dans le cadre de mon parcours en BTS au SGAMI et pour gagner en compétences, j'assiste l'encadrement dans l'organisation générale du bureau : fiches de procédures, tableaux de synthèse, réunions de service et groupes de travail.

Après l'obtention de mon BTS j'ai pour projet de passer des concours administratifs afin d'intégrer la fonction publique et si possible le SGAMI.

Mes missions au secrétariat du BRF :

Le SGAMI m'a permis de découvrir l'administration de la fonction publique. Au bureau du recrutement j'ai l'opportunité de me déplacer régulièrement sur les lieux d'épreuves : mise en place, surveillance des épreuves écrites, sportives et orales. Cette activité nous permet d'aller à la rencontre des candidats et des partenaires avec lesquels nous sommes en contact par mail et/ou téléphone.

Au secrétariat j'ai dû faire preuve de polyvalence pour assurer mes missions :

- la gestion des incorporations des adjoints de sécurité en école (vérification des dossiers, appels, gestion des remplacements, mise à jour de tableaux de synthèse);
- l'enregistrement du courrier (dossiers de candidature par exemple);
- la programmation des visites médicales et demandes de casier judiciaire;
- la réservation des salles d'examens;
- le traitement des mémoires des jurys avant transmission au bureau des rémunérations.

L'organisation du recrutement de contractuels Brexit:

Mes missions au bureau du recrutement sont diverses et variées. Durant le second semestre de l'année 2020, j'ai eu l'occasion de participer à l'organisation du recrutement d'agents de contrôle transfrontière dans le cadre du Brexit. Mon rôle était d'organiser en collaboration avec la Police aux Frontières la mise en place des sélections, de préparer les convocations, de programmer les visites médicales et les demandes de casier judiciaire.

Pour la prise de fonction des 61 agents recrutés, je me suis rendue le 14 décembre 2020 sur le site de la PAF à Calais pour la signature de leur contrat, et ainsi assister à leur cérémonie d'accueil.

FOCUS SUR L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage poursuit deux objectifs, il permet de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 29 ans et permet à l'administration de bénéficier d'un apport de compétences diversifiées et renouvelées.

L'apprentissage au SGAMI en chiffres:

Notre structure accueille actuellement 31 apprentis tant en filière administrative que technique.

Les niveaux de diplômes préparés sont variés allant du CAP au Master.

Toutes les directions du SGAMI Nord sont engagées dans ce dispositif.

Prochaine campagne de recrutement:

La Direction des Ressources Humaines va prochainement lancer un recensement des besoins en apprentissage pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Vous souhaitez obtenir des informations sur ce dispositif ou être accompagné dans le recrutement d'apprentis?

Prenez attache avec le bureau du recrutement et de la formation à l'adresse fonctionnelle suivante: sgami-nord-drh-contractuel@interieur.gouv.fr

Interview Louis LAURENT, Master Expert en Ingénierie de l'Informatique et des Systèmes d'Information, apprenti dans le système d'information et de communication, accueilli par son tuteur Alain BOUVERY, chef de projets du bureau du système d'information financière (BSIF) à la DEPAFI



Pourquoi avoir choisi une formation en apprentissage ?

J'ai fait le choix d'une formation en apprentissage pour deux raisons.

La première raison était de connaître la réalité du terrain. Les différences entre ce qui est étudié à l'école et le monde professionnel déçoivent souvent les étudiants, je voulais donc être sûr de ne pas me tromper de voie professionnelle.

La seconde était d'ordre pécuniaire, je ne possédais pas les fonds pour effectuer une formation à temps plein pendant 5 années au sein d'une école privée. Cela m'a d'autant plus encouragé à choisir une formation en alternance.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de réaliser votre apprentissage au sein de la fonction publique, et plus particulièrement au sein de la DEPAFI ?

Au moment de mes recherches, pour trouver un poste d'apprenti, j'ai eu de nombreuses difficultés à obtenir des réponses favorables (ou des réponses tout simplement). Le gouvernement poussant en avant l'apprentissage, je pensais trouver des offres de postes en son sein.

Après quelques recherches sur les sites de recrutement de la fonction publique, j'ai trouvé une fiche de poste pour le BSIF. Celle-ci correspondait à mes attentes et à celle de ma formation. En réponse au dépôt de ma candidature, j'ai rapidement eu un entretien avec le BSIF. L'entretien avait répondu à mes interrogations sur le poste, et mon profil a été retenu.

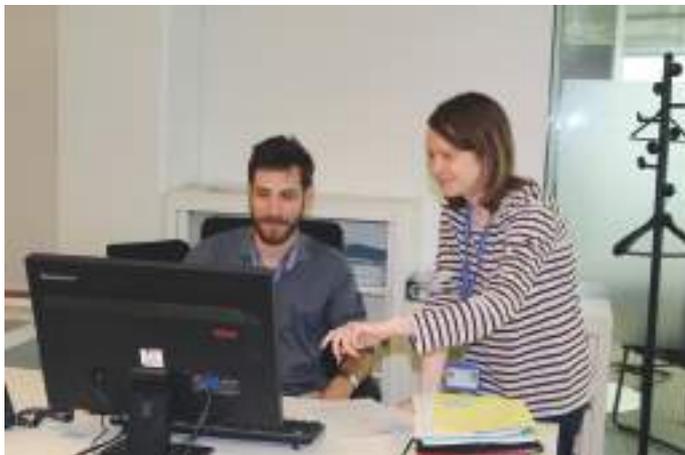
Quelles sont les actions que vous menez au sein du bureau du système d'information financière (BSIF) ?

Au sein du BSIF, je travaille en tant que développeur web. En plus de ma fonction principale, je travaille aussi à la mise en place et au maintien des serveurs de développement.

Souhaitez-vous poursuivre dans la fonction publique une fois votre période d'apprentissage achevée ?

J'ai pour objectif de poursuivre mes études après mon diplôme, donc il est peu probable que je prenne un poste après la fin de mon Master. Toutefois, mon expérience au sein du BSIF était intéressante, et l'idée d'effectuer un contrat au sein de la fonction publique l'est tout autant.

Interview Sacha BERTHE-VERDELET, Master 2 Géopolitique Locale et Gouvernance Territoriale, apprenti dans le pôle transversal et juridique, accueilli par sa tutrice Stéphanie LEGENDRE, ingénieur au bureau des affaires immobilières des préfectures, de la police et de la sécurité civile (BAIPPSC) à la DEPAFI



- Diverses activités transversales;
- Production de notes, fiches, courriers...

Souhaitez-vous poursuivre dans la fonction publique une fois votre période d'apprentissage achevée ?

Je souhaite poursuivre dans la fonction publique pour la suite de ma carrière.

LE MOT DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE :
Pourquoi avoir pris un apprenti
et quelle est la valeur ajoutée pour la DEPAFI ?

Pourquoi avoir choisi une formation en apprentissage ?

J'ai choisi de passer par l'apprentissage pour clôturer mes études pour deux raisons :

- Renforcer mon expérience en bénéficiant d'un cadre alliant à la fois réalisations professionnelles et formation par les pairs ;
- Bénéficier d'un revenu.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de réaliser votre apprentissage au sein de la fonction publique, et plus particulièrement au sein de la DEPAFI ?

Je souhaite depuis longtemps intégrer la fonction publique à l'issue de mes études pour diverses raisons (travailler au service des citoyens, participer à la réalisation de l'action publique, sens du service public). Par rapport à la DEPAFI, j'ai trouvé un poste sur la BIEP (nouvellement PEP) dont les missions annoncées correspondaient à mes attentes pour cette année.

Quelles sont les actions que vous menez au sein du bureau des affaires immobilières des préfectures, de la police et de la sécurité civile ?

Les activités sont diverses :

- Suivi d'opération en posture d'assistance au sein de la maîtrise d'ouvrage ;
- Production de documents à fins de communication durant une opération ;
- Suivi du pilotage des opérations ;
- Déplacements sur sites et production de notes ;
- Relations avec les services déconcentrés ;

Point de vue du maître d'apprentissage
Stéphanie LEGENDRE

«La présence d'un apprenti constitue une réelle plus-value pour le bureau et la sous-direction des affaires immobilières.

En effet, de par sa formation, l'apprenti est une aide indispensable pour la constitution des éléments de langage et des réponses aux sollicitations auxquelles le service est quotidiennement soumis (dossiers directeurs, réponses aux cabinets et aux élus...). Ses capacités de compréhension et de synthèse en font par ailleurs un atout dans l'amélioration de la qualité des éléments de réponse fournis.

Mais au-delà de l'aspect purement technique du travail fourni, c'est le dynamisme et l'état d'esprit toujours positif de l'apprenti qui constituent un appui précieux pour le service dans sa capacité à se renouveler et à proposer de nouvelles pistes d'organisation. Sa présence permet également d'améliorer la communication entre services.

Le recours appuyé aux apprentis symbolise également la volonté du bureau et de la sous-direction d'aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail et de leur donner une chance d'élargir leurs perspectives d'avenir professionnel dans un contexte particulièrement compliqué pour eux à l'heure actuelle.»

Interview Maissane LEDRAA, Master Droit Immobilier Public, apprentie dans le bureau des affaires immobilières des préfectures, de la police et de la sécurité civile (BAIPPSC), accueillie par son tuteur Faycal DOUHANE, chef du bureau des affaires immobilières des préfectures, de la police et de la sécurité civile (BAIPPSC) à la DEPAFI



Pourquoi avoir choisi une formation en apprentissage ?

J'ai choisi l'apprentissage pour pouvoir être opérationnelle à la fin de mes études. Avoir un pied en faculté de Droit et un pied au sein de la DEPAFI me permet de joindre la théorie à la pratique. Je trouvais frustrant, lors de ma licence, de ne pas pouvoir voir concrètement toutes les matières très intéressantes que nous voyions en cours. Dès lors, aujourd'hui, je peux le faire grâce à l'apprentissage.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de réaliser votre apprentissage au sein de la fonction publique, et plus particulièrement au sein de la DEPAFI ?

J'ai voulu réaliser mon apprentissage au sein de la fonction publique car celle-ci m'a toujours attiré. En effet je suis publiciste (Master de Droit immobilier public). J'ai déjà eu une expérience, par le biais d'un stage, en collectivité territoriale et je voulais en avoir une au sein de l'Administration centrale. Le choix de la DEPAFI s'est fait naturellement, notamment par le caractère spécialisé du Master que j'effectue (immobilier public).

Quelles sont les actions que vous menez au sein du bureau des affaires immobilières des préfectures, de la police et de la sécurité civile ?

Les actions que je mène au sein du BAIPPSC sont :

- Conseil juridique ;
- Relecture de conventions et autres actes ;

- Notes juridiques sur différentes thématiques propres au BAIPPSC ;
- Participation à des réunions diverses.

Souhaitez-vous poursuivre dans la fonction publique une fois votre période d'apprentissage achevée ?

J'y réfléchis encore. Je verrai à la fin de mon apprentissage (en effet c'est fait pour cela).

LE MOT DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE : Pourquoi avoir pris une apprentie et quelle est la valeur ajoutée pour la DEPAFI ?

Point de vue du maître d'apprentissage Faycal DOUHANE

« La présence d'un apprenti juriste au sein du bureau répond à un réel besoin en la matière et permet au bureau et à la sous-direction de compléter son champ d'expertise mais également d'améliorer son rôle de conseil sur l'ensemble des thématiques afférentes à la vie d'un projet immobilier (aussi bien technique que budgétaire mais aussi juridique).

D'une manière générale, la présence de l'apprenti de par son dynamisme et son état d'esprit positif constitue un appui précieux pour le service dans sa capacité à se renouveler et à proposer de nouvelles pistes d'organisation. Elle permet également d'améliorer la communication entre services.

Le recours appuyé aux apprentis symbolise également la volonté du bureau et de la sous-direction d'aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail et de leur donner une chance d'élargir leurs perspectives d'avenir professionnel dans un contexte particulièrement compliqué pour eux à l'heure actuelle. »

Interview Axelle SINTES, BTS Communication, apprentie en tant que chargée de communication des marchés, accueillie par Selma DELAUNE, sa tutrice, cheffe de section au bureau de l'exécution des marchés (BEM)



place des enquêtes de satisfaction afin d'aider le service à développer ses outils internes en créant des fiches pratiques afin d'aider au mieux les agents lors de leurs présentations orales).

Souhaitez-vous poursuivre dans la fonction publique votre période d'apprentissage achevée ?

À la fin de mon contrat, je souhaite réaliser une spécialisation dans le secteur de l'événementiel. Ainsi, il est possible que je continue un apprentissage en événementiel au sein de la fonction publique. Mais, à terme, je souhaite intégrer ou fonder une société privée d'événementiel.

Pourquoi avoir choisi une formation en apprentissage ?

J'ai fait le choix de l'apprentissage pour deux raisons principales. Tout d'abord car cela me permet de me former sur le terrain et d'acquérir les compétences nécessaires pour mon futur emploi. Et, secondement, afin de pouvoir financer mes études dans un établissement spécialisé et professionnel alliant travaux pratiques et théoriques.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de réaliser votre apprentissage au sein de la fonction publique, et plus particulièrement au sein de la DEPAFI ?

Pour être honnête, c'est mon campus qui m'a mise sur cette piste d'emploi. Pour ma part, j'ai vu une opportunité d'effectuer ma formation de communication en entreprise et au campus et d'exploiter ce que j'avais d'ores-et-déjà appris durant mes cours de droit en terminale.

Vous travaillez au bureau de l'exécution des marchés en échange régulier avec la section communication, quelles sont vos missions ?

Je constitue des outils de communication interne comme le lancement de la contrathèque qui est un outil sur le site intranet, également j'établis et développe une base de données en créant une liste de diffusion et travaux sur cette contrathèque.

Je participe à la mise en place, aux publications et à la diffusion d'information sur l'intranet pour la rubrique SAILMI (publication sur la contrathèque, je mets en

LE MOT DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE : Pourquoi avoir pris une apprentie et quelle est la valeur ajoutée pour la DEPAFI ?

Point de vue du maître d'apprentissage Selma DELAUNE

« Nous avons souhaité recruter un apprenti :

- d'une part, pour répondre aux besoins de renfort du service concernant une mission nouvelle et différente des actions habituelles: la création de la contrathèque et la communication autour de cette création ;
- d'autre part, pour offrir une opportunité d'insertion professionnelle à un jeune et plus généralement encourager l'apprentissage.

La valeur ajoutée pour notre service est incontestable. Notre apprentie a non seulement répondu à nos attentes s'agissant de ses missions mais aussi enrichi l'équipe avec son regard neuf, son dynamisme. Elle compte pleinement dans les effectifs et contribue amplement à l'activité du service. La DEPAFI peut se prévaloir de mener des actions en faveur de l'insertion des jeunes d'autant que l'État doit donner l'exemple. »

Retour d'expérience des anciens apprentis à la SDPF-DEPAFI

Justine DUROCHAT, apprentie à la sous-direction de la performance financière (SDPF) en 2018, en tant que chargée de projet « dématérialisation des factures ».
Qu'est-elle devenue ?



« Grâce aux compétences développées et au rôle que je tenais à la DEPAFI et au sein du ministère de l'Intérieur [...] Je suis donc cette année en alternance chez Famoco, une startup dans le secteur de la FinTech, en tant que "Project Manager" ».

J'ai réalisé une année d'apprentissage à la DEPAFI en tant que chargée de projet pour la dématérialisation des factures. Ce fut ma première réelle expérience dans le monde du travail. Je suis d'ailleurs, reconnaissante à la DEPAFI et aux personnes m'ayant recrutée de m'avoir offert cette opportunité. J'ai eu la chance d'être accompagnée par une maîtresse d'apprentissage bienveillante mais qui a aussi su me donner des responsabilités et me permettre d'être force de proposition tout en offrant un cadre structuré et autonome.

Globalement, cette expérience dans le secteur public a été une enrichissante grâce à l'opportunité de connaître de l'intérieur le fonctionnement et l'ambiance de travail de ce type de grande structure servant l'intérêt général.

L'ambiance entre collègues de la DEPAFI a toujours été très agréable et cela permettait de faire son travail dans de bonnes conditions.

Je recommanderais de faire un apprentissage à la DEPAFI aux personnes intéressées de travailler pour le bien commun. En tant qu'apprenti, nous pouvons découvrir et évoluer dans cet environnement, tout de même atypique, sans pour autant s'engager à long terme. Ainsi, cela nous permet de construire notre réflexion sur ce que l'on souhaite dans notre future carrière professionnelle.

À propos de mon parcours, cette expérience m'a permis d'ajouter une valeur à mes candidatures pour d'autres postes. Grâce aux compétences développées et au rôle que je tenais à la DEPAFI au sein du ministère de l'Intérieur, j'avais une expérience significative à mettre en avant. Après mon passage à la DEPAFI, j'ai eu l'opportunité de partir un an à l'étranger dans le cadre de ma formation, plus particulièrement à Toronto, au Canada. Suite à cette année, je suis revenue à Paris pour réaliser mon Master II, à nouveau en apprentissage. Je suis donc cette année en alter-

nance chez Famoco, une startup dans le secteur de la FinTech, en tant que «Project Manager». Ainsi, grâce à ces deux expériences d'apprentissage, j'aurai évolué dans deux univers complètement différents voire opposés, ce qui me permet de comparer, entre autres, le fonctionnement et l'état d'esprit professionnel. Pour la suite, nous verrons les opportunités qui s'ouvrent à moi.

En conclusion, l'année d'apprentissage à la DEPAFI m'a permis, à mon avis, de démarrer ma carrière professionnelle de façon différenciante face à d'autres personnes, tout en me permettant de mettre un pied dans un monde parfois opaque, de me faire mon propre avis et de commencer à développer des compétences utiles à long terme.

Yacine AMER, apprenti à la SDPF en 2019, en tant que chargé de mission contrôle interne financier. Qu'est-il devenu ?



J'aurais aimé savoir d'une manière générale ce que la DEPAFI vous a apporté/appris ?

Mon alternance au sein de la DEPAFI aura été très bénéfique. En effet, j'ai découvert le fonctionnement d'une administration centrale (une des plus importantes), ses codes, ses méthodes de travail. J'ai aussi gagné en compétence technique dans l'exercice de mes fonctions : rédaction de courriers, de notes. Une montée en compétence dans un domaine que je ne connaissais pas : la gestion des risques, en l'occurrence financiers. Enfin, mes connaissances des finances publiques se sont considérablement renforcées.

Vos meilleurs souvenirs ?

J'ai eu la chance de passer une année d'alternance dans une équipe (le BPR) bienveillante et toujours de bonne humeur. C'est peut-être le meilleur souvenir.

Votre parcours actuel ?

À la fin de mon alternance, j'ai été recruté par une parlementaire pour intégrer son cabinet à l'Assemblée nationale. Je suis chargé de faire le lien avec les acteurs locaux (maires, président du Département, associations). Je suis également chargé de suivre les dossiers locaux majeurs pour le territoire en lien avec les différents ministères.

Elsa PÉPIN, sous-directrice de la performance financière, nous explique les bénéfices et points positifs d'avoir reçu les apprentis au sein de la sous-direction de la performance financière (SDPF).



« L'enrichissement est mutuel car les apprentis apportent à la sous-direction leur vision du service public et des nouvelles approches de travail. »

Quels sont les avantages et bénéfices à accueillir un apprenti ou une apprentie au sein de votre sous-direction ?

Accueillir des apprentis au sein de la sous-direction de la performance financière permet d'une part de développer de nouveaux projets au sein des bureaux, d'apporter une vision actualisée et pratique de nos périmètres métiers et d'autre part d'aider des jeunes à acquérir des compétences qui s'inscrivent dans leur cursus de formation (conduite de projets, connaissances financières, développements informatiques...).

À la SDPF, nos apprentis contribuent à investir de nouvelles missions nous permettant de communiquer davantage avec notre réseau. Par exemple, au bureau du pilotage par les risques, les apprentis contribuent à animer la plateforme d'échanges OS-MOSE. Au sein du bureau des systèmes d'information financière, notre apprentie réalise des capsules vidéo expliquant le fonctionnement des outils tandis que les apprentis ingénieurs codent des applications numériques qui sont utilisées chaque jour par nos utilisateurs. Au sein du bureau du pilotage et de l'organisation financière, notre apprentie a permis de renforcer l'accompagnement des fournisseurs dans la dématérialisation des factures. Au sein du Centre des prestations financières, nos apprentis interviennent dans le renforcement du contrôle interne financier et dans l'appui des équipes sur des projets d'automatisation des processus.

Par ailleurs, au sein du réseau des plateformes financières, plusieurs apprentis sont accueillis en préfectures ou en SGAMI.

L'enrichissement est mutuel car les apprentis apportent à la sous-direction leur vision du service public et des nouvelles approches de travail. Nos apprentis peuvent être force de proposition et disposent d'une certaine autonomie dans leurs missions. Leur tuteur les accompagne dans l'acquisition des compétences techniques et des compétences du savoir-être dans le monde professionnel.

Accueillir des apprentis dans l'administration c'est un jeu gagnant – gagnant. L'apprenti développe des connaissances professionnelles dans un parcours diplômant et il acquiert des connaissances qui pourront lui être utiles pour intégrer l'administration par le biais des concours ou d'un contrat. L'administration s'enrichit d'accueillir des parcours diversifiés et de s'investir dans la formation des jeunes accueillis. En outre, l'accueil des apprentis permet de leur donner l'envie de rejoindre le service public et permet à l'administration de recruter des personnes en partie formées.

Lorsque j'étais sous-préfète d'arrondissement dans une zone rurale, j'avais visité une menuiserie de 130 salariés créée par un chef d'entreprise qui avait lui-même commencé comme apprenti et qui recrutait chaque année des apprentis qu'il conservait ensuite en contrat. Une entreprise qui s'engage auprès des jeunes. Je suis contente qu'on puisse aujourd'hui suivre ces exemples dans l'administration.

Il m'apparaît souhaitable, pour accomplir pleinement cette mission d'accompagnement des apprentis, que nous puissions leur permettre de réaliser la totalité de leur parcours diplômant dans nos services.

Quels sont les critères de sélection pour recruter un apprenti ?

Les critères de sélection pour recruter un apprenti divergent peu des critères de sélection utilisés habituellement pour un recrutement, même si, évidemment, les attentes sont modulées en fonction du profil recherché. La motivation et la personnalité du candidat, au-delà de l'adéquation de la formation initiale de l'apprenti au poste proposé, me semblent deux critères essentiels. La motivation de l'apprenti à apprendre, son envie de mettre en pratique les appren-

tissages théoriques, et le souhait de découvrir les services de l'État et du ministère de l'Intérieur, et en particulier l'univers de la fonction financière et/ou des systèmes d'information, constituent des facteurs de réussite pour l'apprenti comme pour le bureau qui l'accueille.

« Il m'apparaît souhaitable, pour accomplir pleinement cette mission d'accompagnement des apprentis, que nous puissions leur permettre de réaliser la totalité de leur parcours diplômant dans nos services. »

Les candidats que nous recevons démontrent d'ailleurs souvent un goût particulier pour la chose publique, ce qui est très appréciable. L'apprenti doit également faire preuve de capacités d'intégration et d'adaptation à un environnement professionnel. L'apprenti qui démontre une prise de recul sur ses connaissances théoriques et une nature curieuse est un candidat sérieux pour un contrat d'apprentissage.

En tant que structure accueillante, il nous appartient ensuite de favoriser et de faciliter l'arrivée des apprentis afin de créer des synergies.

Les bonnes pratiques d'un maître d'apprentissage

Être maître d'apprentissage nécessite de la pédagogie et du temps.

Tout au long de la durée du contrat d'apprentissage, le maître d'apprentissage accompagne l'apprenti; les deux doivent se voir régulièrement pour constater l'avancée du travail.

Le maître d'apprentissage peut être amené à lui donner des conseils et doit être l'interlocuteur privilégié de l'apprenti et l'aider à mener à bien sa mission.



Préparer la venue de l'apprenti

- Faire un planning précis des tâches à accomplir, en tenant compte du calendrier de la formation. Il doit choisir les connaissances qu'il souhaite transmettre à l'apprenti.
- Renseigner l'équipe dans laquelle il sera intégré sur la place que l'apprenti va occuper et le travail qu'il va effectuer.
- Organiser une visite du service et de la direction et constituer un dossier avec les supports de présentation et les documents de travail utiles au quotidien du service.
- Mettre en contact l'apprenti avec la section Ressources Humaines (RH) de la direction, afin de renseigner les modalités concernant le contrat (congrés...).



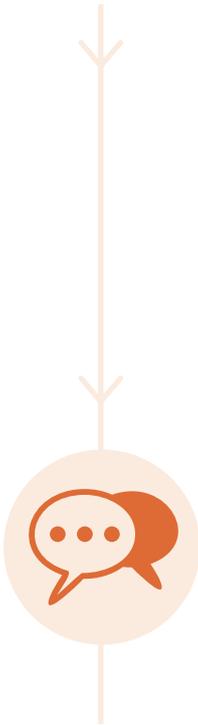
Intégrer l'apprenti dès son arrivée dans sa nouvelle équipe et sa nouvelle entreprise

- En lui présentant le règlement intérieur du ministère de l'Intérieur et le document unique (document récapitulant les précautions de sécurité prises sur les postes de travail suite à l'analyse des risques).



À la DEPAFI, un dossier complet destiné aux nouveaux arrivants est disponible depuis le site intranet, rubrique [«La vie de la DEPAFI»](#)

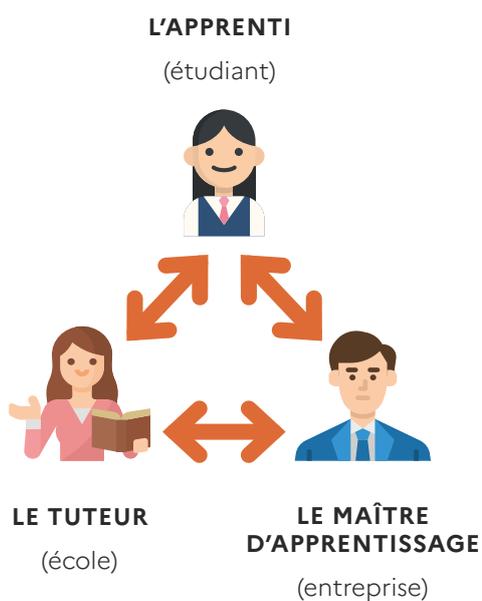
- En lui expliquant quels aspects de son travail sont confidentiels et les précautions à prendre à ce sujet.
- En lui présentant le système hiérarchique (par un organigramme par exemple), qui va permettre à l'apprenti d'avoir une vision globale du fonctionnement de l'entreprise.
- En présentant chaque membre de l'équipe à l'apprenti; dans le cas des collaborateurs directs avec qui l'apprenti va travailler en permanence, une présentation sur le poste occupé par chacun est nécessaire.

- 
- En lui montrant son poste de travail et les outils à sa disposition.
 - En effectuant une visite globale de la direction et en insistant sur les entités ou services avec qui l'apprenti sera en contact.

Missionner l'apprenti

En communiquant le planning des tâches à accomplir par l'apprenti et en organisant des visites régulières de contrôle.

D'une manière générale, l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur doivent avoir des échanges et une communication à double sens pour évaluer régulièrement l'avancement de la formation.



4 / Dossier spécial étudiants



Les 12 astuces et habitudes vers la réussite



1

Prise de conscience des dévoreurs de temps

Il est important d'identifier nos dévoreurs de temps et de les éliminer. Ce sont des gestes anxiogènes que l'on peut avoir aux quotidiens notamment comme l'utilisation excessive du smartphone!



2

Apprendre à se connaître

Si on souhaite réussir l'année à venir, il est important de se questionner sur qui on est réellement et quelles sont nos objectifs pour réussir. Ce qui vous servira à atteindre plus facilement vos objectifs.



3

Savoir être ambitieux et réaliste

Inutile de viser des objectifs que vous n'atteindrez pas. Pour certains, ces objectifs sont une source de motivation mais pour d'autres, quand ils n'arrivent pas à les atteindre, c'est une source de perte de motivation qui peut décevoir et démotiver par la suite.



4

Se ressourcer, apprendre de nouvelles choses

Il est important de s'alimenter, de s'intéresser à de nombreux sujets, de découvrir de nouvelles activités, d'apprendre des choses qui vous sont certainement inconnues jusqu'à présent.



5

Prendre du temps pour soi

Prenez du temps pour vous, ça va vous permettre de vous vider l'esprit et de vous débarrasser de tout ce qui pourrait vous causer du stress, tel que de l'anxiété et de l'inquiétude. Vous pouvez réaliser votre activité de méditation favorite, faire une activité sportive, profiter des moments cocooning. Le but après avoir pris du temps pour vous, c'est de remettre les compteurs à zéro et d'être d'attaque pour les prochains jours.



6

Avoir une bonne organisation

Avoir un agenda et faire des «To Do List», ou «Liste de tâches» a pour but d'écrire toutes les choses à faire dans la journée ou dans la semaine, comme «faire les courses», «envoyer un mail». Vous pouvez vous en procurer sur internet, dans la partie «notes» de votre téléphone, écrire sur un simple bloc-note.

La DEPAFI recycle énormément, des stylos vides, piles, capsules de café, kakémonos...
Rapprochez-vous de la mission du développement durable (MDD) et de la section communication pour envoyer au recyclage.

mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr

7



Préparez le soir sa journée du lendemain

Permet de gagner du temps et de l'énergie le matin pour réaliser d'autres activités favorites. Il est donc conseillé de préparer sa « To Do List » le soir au lieu de la faire le lendemain matin.

8



Désencombrez

Combien de personnes sont restées pendant des minutes entières à chercher sur leur bureau, dans leurs tiroirs des dossiers, des notes, des affaires égarées, ou mal rangées? Ce qui vous ne sert pas réellement donnez-le, recyclez-le ou bien vendez-le, vous avez le choix!

9



Estimer le temps qui vous sépare entre la session d'examens et le jour final

Le fait de connaître le temps qui nous reste avant l'examen final permet avant tout de vous concentrer sur l'essentiel et de vous éloigner de toutes distractions. Cela vous sera plus utile surtout si vous fixez vos examens comme objectif et ça vous permettra surtout d'éviter les imprévus de dernière minute.

10



Aller aux derniers cours

Généralement à la fin des derniers cours, les professeurs se consacrent à répondre à d'éventuelles questions des étudiants. C'est pourquoi il est primordial d'y aller surtout si vous avez des questions concernant le cours, la méthodologie que devrait avoir votre examen, etc.; en y assistant, vous aurez des réponses à celles-ci.

11



Dormir, se reposer, se relaxer, manger

Un examen c'est assez fatiguant! Vous devez donc être d'attaque et ne pas fatiguer votre corps et votre mémoire inutilement afin de garder un maximum d'énergie pour l'examen. Durant vos journées, privilégiez des pauses régulières, surtout si vous mémorisez, activité cognitive hautement fatiguante. N'oubliez pas, une vraie pause d'au moins une heure à midi vous permettra de reprendre des forces pour la fin de la journée.

12

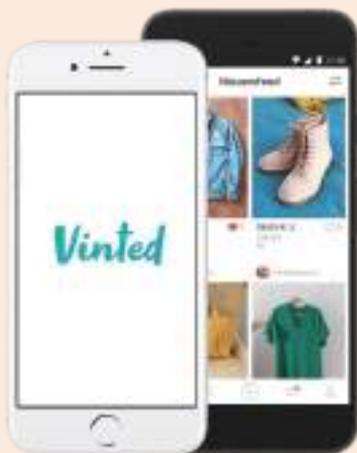


Revoir l'ensemble du plan de votre cours

Parfois dû au stress, à l'angoisse de ne pas réussir l'examen, nous savons qu'il sera difficile de vous reposer les derniers jours avant les examens et que vous aurez tendance à réviser jusqu'à la dernière minute (même si cela n'est pas conseillé !). Si vous désirez remettre le nez dans vos cours la veille ou le jour de l'examen, essayez de revoir l'ensemble, le plan et/ou la structure globale.

4.2 / Idées et astuces

Les applications de petites annonces, achat, vente d'occasion :



Vinted, est une application mobile que vous pouvez télécharger sur votre smartphone ou consulter directement sur internet qui permet de faire des ventes d'occasion et l'achat de vêtements.

Shopmium est une application mobile que vous pouvez télécharger sur votre smartphone ou consulter directement sur internet.

Son but est d'acheter les produits alimentaires et d'hygiène qui sont affichés dans l'application et les magasins autour de vous. Ensuite, photographiez votre preuve d'achat (ticket de caisse) grâce à l'application. Puis, recevez votre paiement par virement bancaire ou Paypal.

Une idée recette facile et rapide:

Courgettes farcies



Ingrédients :

- 4 courgettes rondes
- 90 g d'oignon jaune
- 1 poivron rouge
- 1 tomate
- 80 g de quinoa
- 30 g d'olives noires
- 30 ml d'huile d'olive
- 1 gousse d'ail
- Sel, poivre

1

Lavez les courgettes et coupez le chapeau à l'endroit de la tige. Prélevez la chair de la courgette avec une cuillère à soupe, et réservez la chair. Puis versez le quinoa dans de l'eau chaude pendant 15 à 20 min.

2

Pendant ce temps lavez le poivron et la tomate. Épépinez chacun d'eux puis coupez-les en petits dés. Égouttez et coupez les olives noires en deux. Enfin épluchez et hachez la gousse d'ail. Égouttez le quinoa une fois cuit et versez-le dans une grande poêle chaude avec 3 cuillères à soupe d'huile d'olive, l'ail, l'oignon, le poivron, la tomate, la chair des courgettes coupées en petits morceaux et les olives. Mélangez et faites revenir le tout à feu moyen pendant 10 à 15 min. Saler et poivrer.

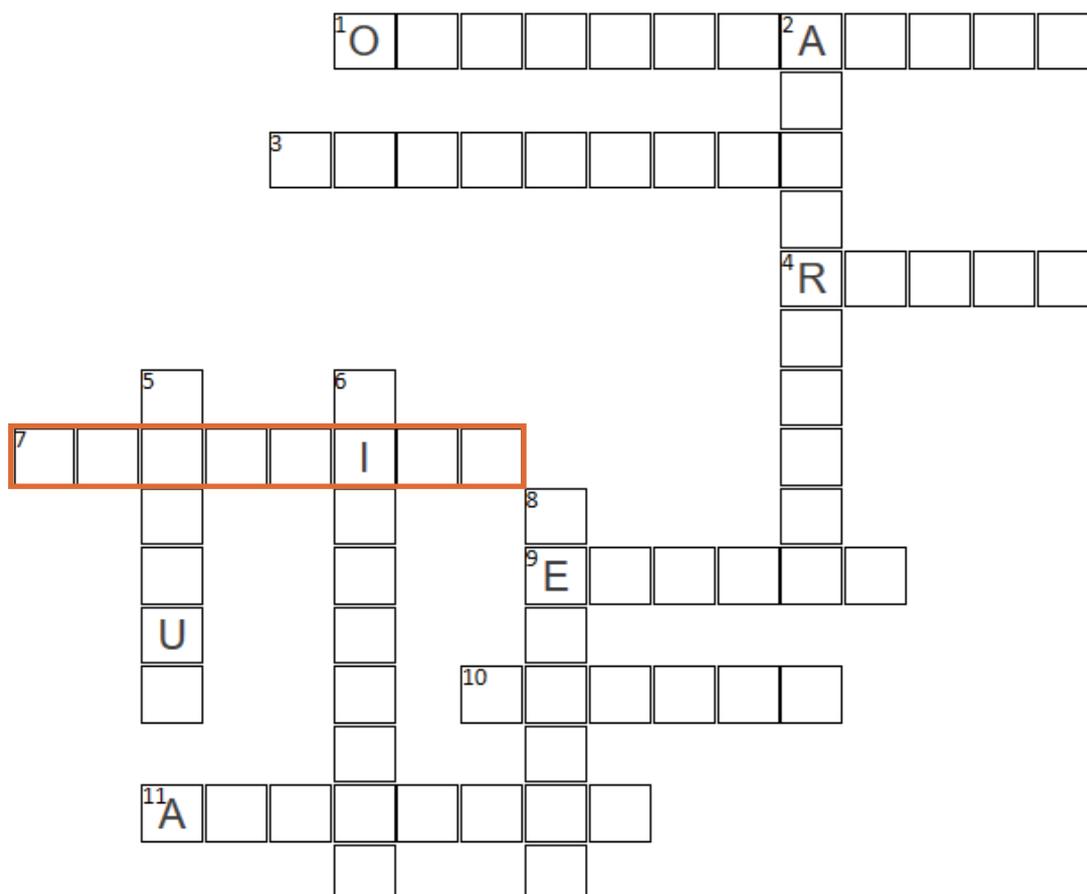
3

Préchauffez le four à 200°C.

4

En fin de cuisson, remplissez les courgettes à l'aide d'une petite cuillère. Versez de nouveau un filet d'huile d'olive sur chacune d'elle. Puis déposez les courgettes dans un plat allant au four. Versez un fond d'eau dans le plat et enfournez pour 35 minutes environ. En fin de cuisson, servez votre recette végétarienne sur un plat de service.

La minute détente, les mots fléchés



Horizontal

1. Action de structurer
3. Action de ranger quelque chose
4. Absence de mouvement
7. Résultat favorable
9. Épreuve que passe un candidat
10. Direction où l'on se trouve
11. Personne qui suit une formation en apprentissage

Vertical

2. Système de formation qui alterne école et entreprise
5. Responsable de l'apprenti
6. Administration dépendant d'un ministre
8. Formule qui permet de préparer un plat

Résultat n°7 :

Vous avez trouvé le mot caché ? envoyez votre réponse à depafi-communication@interieur.gouv.fr en objet : « CAHIER thématique 2, les mots cachés », les 10 premiers à tenter leur chance et à envoyer la bonne réponse recevront un cadeau.

Sources & remerciements

Pilotage: Élodie MARCHESSEAU

Conception: Selda GUNDEMIR

Mise en page: Fanny GOUJAT

CABINET DEPAFI

Sources :

- Infographies : Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (p.5)
- Photographies / Illustrations : Pexels (couverture, p.7, 10), MI/DEPAFI (p.2, 8, 11-22, 24), Wikipedia <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Apprenticeship.jpg> (p.4), Gallica BNF <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55343966.texteImage> (p.4), trombinoscope DRH (p.8), Famoco (p.23), photo privée (p.25), Canva (p.29), Pixabay (p.30-31), Mes recettes faciles www.mesrecettesfaciles.fr (p.33)
- Pictogrammes : Nounproject (Guilherme Simoes, Alice Design, Kirby Wu, David p.6 / Adrien Coquet p.7 / Agus Raharjo, Yusuf p.10 / Adrien Coquet, Chunk icons p.27 / Susannanova p.28 / Icons producer, Fiona OM p.32 / Yusuf p.33 / Sweetline Graphic p.35); Flaticon (Freepik, Monkik, photo3idea_studio p.28)

Retrouvez les cahiers thématiques sur l'intranet de la DEPAFI :

Rubrique « Les éditions de la DEPAFI », et en version magazine, imprimés exclusivement sur papier recyclé.



À vous de jouer !

Des idées, des suggestions, des sujets pour le prochain cahier thématique ?

Contactez la section communication de la DEPAFI : depafi-communication@interieur.gouv.fr

